

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Paris, le 2 mars 2021

Mots-clés : OCCITANIE / RESEAU / ENTREPRISES / PONT DU GARD / UZEGE
CONJONCTURE / PRETE GARANTI D'ETAT

Les Entrepreneurs de l'Uzège Pont du Gard font le point sur le Prêt Garanti d'Etat (PGE)

L'Association des Entrepreneurs de l'Uzège et du Pont du Gard, a organisé vendredi 26 février, une Matinale économique sur le PGE (Prêt Garanti par l'Etat), avec Philippe SAIGNE-VIALLEIX, directeur départemental de la BANQUE DE FRANCE, et deux banques membres de l'association, Alexandra IFFRIG du CREDIT MUTUEL, et Mohamed YAMANI et Edouard HOCHWYLER du CREDIT AGRICOLE.

Les Matinales de l'Association, qu'est-ce que c'est ? Un nouveau rendez-vous, en visio pour le moment. Une heure d'échanges où sont traités des sujets d'actualité en petit groupe, avec 2 ou 3 experts, membres du club ou invités extérieurs, sur une périodicité bimestrielle.

Un impact de la crise sanitaire amorti par l'Etat

L'économie française tourne à 95% de son potentiel en ce début d'année, selon l'observatoire de la Banque de France (8 500 chefs d'entreprises interrogés, dont 100 dans le Gard). A 91% dans l'Industrie, 82% dans les services (impact de la culture, hôtellerie et restauration) et 96% dans le BTP.

Les prévisions évoquent + 7% de croissance en 2021 et un rétablissement dès début 2022.

Du nouveau dans l'agenda pour le PGE

Rappelons d'abord qu'un PGE doit représenter au maximum 25% du Chiffre d'Affaires 2019 de l'entreprise. Et qu'un PGE se rembourse, sans pouvoir compter sur une hypothétique annulation de la dette.

Les entreprises peuvent encore demander jusqu'en juin 2021 (la période initiale de clôture ayant été repoussée de 6 mois), un Prêt Garanti par l'Etat à leurs établissements bancaires. Elles continuent dans tous les cas, à bénéficier de leur moratoire de 12 mois avant un remboursement, qui pourra se faire en choisissant entre trois scénarios :

- soit un remboursement total immédiat à la fin du moratoire,
- soit un remboursement partiel et un étalement du solde sur une période à définir entre 1 et 5 ans,
- soit encore, la possibilité de solliciter exceptionnellement un moratoire supplémentaire de 12 mois, avec le solde à rembourser entre 1 et 4 ans.

Le taux d'intérêt total du PGE - comprenant la prime d'assurance de l'Etat et la rémunération du banquier - est de 0,25% en année 1, de 0,5% en année 2 et 3 et de 1% les années suivantes (pour les entreprises de moins de 250 salariés. Pour les autres, le taux est doublé.)

Les banques sont confiantes dans la capacité des entreprises à se redresser

En 2020, 1 Md d'euros a été distribué par le Crédit Agricole pour le PGE dans les 4 départements, Gard, Hérault, Aude, Lozère, au travers des 10 agences locales. Pour le Gard et l'Uzège, cela représente 22 M, avec un ticket moyen de 60 000 euros.

A fin décembre, 45% des entreprises avaient une trésorerie supérieure au PGE octroyé, montrant un bon rétablissement de leur situation. 7% seulement présentaient un risque de non-remboursement.

En termes pratiques, aujourd'hui, le PGE signifie deux prises de décision pour le chef d'entreprise.

- D'abord, comme le dispositif a été prolongé de 6 mois, il a l'opportunité de refaire un PGE jusque fin juin 2021, même s'il a déjà emprunté en 2020. Ainsi, par exemple, un professionnel qui aurait emprunté l'équivalent de 15% de son Chiffre d'Affaires l'an dernier, peut solliciter un second PGE en cas de besoin de trésorerie complémentaire, pour l'équivalent de 10% de son CA (pour atteindre son enveloppe plafond de 25% du Chiffre d'Affaires).
- Ensuite, il sera bientôt interrogé par sa banque qui lui a accordé son PGE en 2020, pour fixer les modalités de remboursement souhaitées. Les banques se sont engagées à respecter le choix du client. Selon les premiers échos obtenus, les clients choisissent en général un amortissement plutôt qu'un remboursement immédiat, dans une optique prudentielle préservant de la trésorerie à des taux avantageux dans un contexte encore incertain. Le conseil d'un banquier sera souvent d'étendre la période de remboursement sur les 5 ans, sachant qu'il n'y aura pas de pénalités en cas de remboursement anticipé.

Encadré : Quelques détails pratiques. Le rythme de remboursement, comme la durée, est au choix (mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel). Pensez à inclure l'assurance décès emprunteur, qui permettra de protéger l'entreprise et les héritiers en cas d'accident de la vie.

Encadré : Une simulation pour fixer les idées. Sur un emprunt à 5 ans de 50 000 euros, avec un taux à 0,54% le coût total du crédit sera de 2860 euros. Il comprend le coût de garantie (871 euros), le coût de l'assurance (1300 euros), et le coût d'intérêt (689 euros). Base de calcul : taux du Crédit Agricole du Languedoc pour le PGE. 0,34% en année 1, à 0,34% pour 2 ans, à 0,42% sur 3 ans, 0,49% sur 4 ans et 0,54% sur 5 ans.

Encadré. Point d'attention. Si les banques sont globalement très réactives pour répondre aux difficultés de trésorerie des entreprises, les formalités administratives sont plus ou moins exigeantes (allant d'un simple déclaratif de chiffre d'affaires, à des plans de trésorerie prévisionnels, dans certains cas) et les délais de mises à disposition des fonds, ont pu varier dans les faits de 1 semaine à 1 mois...

Pour toutes les informations complémentaires, se connecter à la FAQ sur le site du Ministère de l'Economie et sur le site MesQuestionsD'entrepreneurs.fr et au site de la Banque de France

A propos des Entrepreneurs de l'Uzège - Pont du Gard

L'Association créée en 2008 a pour objectif de découvrir et valoriser les compétences locales, développer des courants d'affaires, échanger sur des problématiques de territoire et contribuer au développement de l'économie locale. Elle est présidée par Fanny Jorda-Iniguez depuis 2020, qui coordonne avec un bureau de 9 personnes, 3 commissions de travail (tourisme, bâtiment, environnement). Le fondateur et président d'honneur en est Jacques Gleyse. L'association compte 130 adhérents, totalisant environ 1 500 emplois sur le Gard, autour d'Uzès et du Pont du Gard (30).

Pour en savoir plus : <https://entreprises-uzes-pontdugard.fr/association/>

Facebook : entrepreneursuzegepontdugard

Instagram : @entrepreneurs_updg

Adhérez en un clic sur : <https://entreprises-uzes-pontdugard.fr> - A partir de 150 euros/an ; 50% de réduction pour les jeunes entreprises.